

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mardis, Vendredis et Dimanches.
Abonnement: Pour Roubaix, 7 francs, 50

Les abonnements doivent être adressés au rédacteur-gérant.
Toutes les communications doivent être adressées au rédacteur-gérant.

L'abonnement est en réimpression d'avis contraire.
A Paris: chez M. L'Éclair, 20, rue de la Banque.

ROUBAIX, 18 NOVEMBRE 1869

Bulletin politique.
L'un de nos évêques les plus illustres, Mgr Dupanloup, vient d'adresser au clergé de son diocèse, une lettre appelée à produire une immense sensation et dans laquelle ce prélat expose sa pensée sur la plus grave et la plus délicate des questions qui doivent être soumises au Concile et examinées par lui. Nous venons parler de l'infailibilité personnelle du Pape. L'évêque d'Orléans blâme sévèrement la zèle intempestif, de quelques journaux, et il cite entre autres la Civiltà Cattolica et l'Unità qui ont répondu le trouble et l'inquiétude dans les consciences catholiques, en ouvrant prématurément un débat sur un des sujets théologiques les plus délicats et en annonçant à l'avance en quel sens le Concile déciderait et devait décider. A la manière dont ils poursuivirent ce débat, dit Mgr Dupanloup, ne semblent-ils pas dénoncer à l'avance, comme des schismatiques ou des hérétiques, ceux qui se permettraient d'être d'un sentiment contraire ?

La capitale. L'une d'elles prétend que la candidature de M. Poyet-Quertier gagne du terrain dans la 3^e circonscription ; il se pourrait qu'elle l'emportât sur celle de M. Crémieux, d'autant plus qu'un certain nombre d'électeurs perdront leurs suffrages sur M. Ledru-Rollin, malgré même le désistement envoyé de Londres par l'ancien ministre de 1848. Dans la 1^{re} circonscription, tous les efforts en faveur de M. Carnot échoueront contre la discipline et l'activité des amis de M. Rochefort. Le rédacteur de la Lanterne aura, dit-on, 20,000 voix, sinon davantage.
L'incertitude est grande dans la 4^e circonscription, où il ne se présente, du reste, aucun candidat conservateur. MM. Brisson et Allou sont portés par les radicaux constitutionnels, M. Simonin, par les socialistes, M. Félix Pyat par les irréconciliables. On s'attend à un scrutin de ballottage.
Même perspective dans la 5^e circonscription. Les principaux candidats sont : MM. Gent et Emmanuel Arago ; quant à M. Barbès, sa candidature, d'ailleurs vaguement acceptée, aura seulement le caractère d'une protestation.

dré, se sont avancées en quatre colonnes vers le district de Crivoisic. Les insurgés se sont repliés ou ont été refoulés en arrière.
J. REBOUX.
Le Journal de Paris publie hier la lettre suivante :
Monsieur le rédacteur,
A la fin de la semaine dernière, Poyet-Quertier nous avait priés, mon ancien collègue Jules Brame et moi, de venir exposer au comité de la 3^e circonscription quelles étaient les raisons que ses amis politiques de la dernière législature croyaient devoir opposer à l'acceptation de la candidature qui lui était offerte par un certain nombre de commerçants et d'industriels parisiens. Après discussion, le comité reconnu avec nous que cette proposition de candidature, quelque flatteuse et spontanée qu'elle put être, ne pourrait être acceptée par un homme ayant la situation et la valeur de Poyet-Quertier, qu'autant qu'elle émanerait de plusieurs milliers d'électeurs et prendrait ainsi le caractère d'une manifestation aussi imposante qu'inusitée.
Le délai nécessaire pour recueillir les signatures, délai qu'avait réclamé le comité, expirait aujourd'hui, et c'est aujourd'hui seulement que les conditions auxquelles avait été subordonnée l'acceptation de la candidature, ont été remplies.
Dans cette situation, de l'avis de tous ses amis, Poyet-Quertier ne pouvait plus se refuser à faire œuvre de courage et de dévouement, ne pouvait plus repousser la candidature. Il a donc consenti à donner son nom pour servir de drapeau à tous ceux qui veulent se tenir à égale distance du camp de la réaction et de celui des irréconciliables, regardant comme un devoir de leur permettre ainsi de se compter et de s'affirmer le jour du scrutin.
Le rapide exposé des faits répond péremptoirement aux accusations malveillantes de ceux qui n'ont pas craint d'insinuer que M. Poyet-Quertier, ce rude journalier de la tribune française, retardait le moment de son acceptation de la candidature, c'est parce qu'il voulait fuir l'épreuve de réunions publiques.
Au moi de juin dernier, Poyet-Quertier a été censé être soutenu par l'administration, mais en réalité il a été combattu par elle. Aujourd'hui, il est le candidat libéral et indépendant choisi par le commerce parisien, ce qui probablement n'em-

pêchera pas la malveillance de le traiter de candidat agréable. Combien, en effet, doit être agréable à M. Forcade de la Roquette, le candidat qui lui a appris qu'il n'y avait point de port de mer en Suisse, qu'un ami qui entre et ressort ne peut être compté pour deux amis, qu'en lisant les tableaux de douanes, etc. ! Combien aussi il doit être agréable à M. Hausmann, dont il a renversé la complaisante fantaisie, en la prenant corps à corps comme Samson secouant les colonnes du temple des Philtins !
A cette candidature qui effraie à bon droit le parti de la révolution, on ne trouve à opposer que deux objections auxquelles il est facile de répondre : 1^o Poyet-Quertier ne peut être le député du commerce de Paris, parce qu'il est protectionniste ; 2^o Ses votes politiques, depuis douze ans, infirment la valeur des aspirations libérales qu'il manifeste aujourd'hui.
Que disent les protectionnistes de l'école de Poyet-Quertier ? De tous les pays de l'Europe, disent-ils, la France est celui qui produit le plus chèrement, parce que les charges publiques y augmentent sans cesse ; il faut que les producteurs français soient mis sur le même pied que les producteurs étrangers, soit par la diminution des impôts et des charges de toute nature qui pèsent sur la production française.
Ils ne demandent pas que la question soit résolue par un acte d'autorité accompli nuitamment et en secret comme la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre, mais ils veulent que l'ordre des choses économiques ne soit pas le même titre qu'il prétend décider à l'avenir de ses destinées politiques.
Le libre-échangeiste le plus radical peut-il blâmer cette légitime revendication des droits du pays ? Le commerce parisien ne peut-il prendre pour défendre ses intérêts à la Chambre l'homme qui propose ces doctrines économiques ?
Le commerce et l'industrie de Paris n'ont-ils pas d'ailleurs tout intérêt à envoyer à la Chambre l'homme qui n'a cessé de combattre tous ces monopoles financiers qui prélèvent une si large dîme sur le travail national, et ces tarifs, aussi arbitraires qu'excessifs des chemins de fer, qui rétablissent en fait les douanes intérieures abolies en 1789 et font renchérir le prix de toutes choses ?
Les ouvriers parisiens n'ont-ils pas aussi intérêt à choisir pour député celui qui a attaqué à la tribune ces odieux travaux d'haussmanisation qui ont porté le trouble

dans toutes les existences et dans toutes les fortunes, ces percements incessants qui ont plus que doublé le prix des loyers, cette création déplorable des marches monuments, faite par une société en participation formée entre la ville et des spéculateurs, pour faire hausser le prix de tout ce qui est nécessaire à l'existence.
Est-il plus exact de dire que Poyet-Quertier, qui n'a pas voté la déplorable loi de sûreté générale en 1856, n'appartient pas à ce parti libéral qui veut non le renversement, mais le gouvernement du pays par le pays ?
La nature des études et des préoccupations antérieures de Poyet-Quertier l'avaient écarté de l'examen des questions politiques d'aujourd'hui, surtout ceux des premières années de sa présence à la Chambre. C'est en discutant les questions économiques qu'il en est venu peu à peu à se demander si les actes du gouvernement souvent critiquables en économie politique, ne l'étaient point parfois aussi en politique.
Sorti des rangs de la majorité la plus pure, son évolution libérale devait nécessairement être lente, et ce n'est qu'à la fin de la dernière législature que nous avions réussi à l'amener à suivre notre drapeau, nous qui, à la Chambre, avions constitué le parti des libéraux indépendants, le parti de ceux qui veulent sans tout la liberté, mais qui la veulent sans la révolution. Maintenant, il est dans nos rangs, et notre drapeau ne saurait guère avoir de champion plus résolu et plus redoutable.
DE JANZÉ, ancien député.
Paris, lundi 15 novembre 1869.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, Mardi 16 Novembre

Le manifeste de l'opposition de gauche qui publie tous les journaux est le programme de la revendication ; c'est un manifeste républicain, une déclaration de guerre au principe monarchique.
Nous devons tout d'abord rendre justice aux rédacteurs et aux signataires de ce document, qu'ils se soient abstenus de grands mots et de gros mots et que pour formuler leur programme, ils ont employé ce qui peut appeler le style parlementaire. Les propositions n'en auront que

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 19 NOVEMBRE 1869.
24

TRISTAN DE BEAUREGARD

PAR LE MARQUIS DE FOU DRAS.

(Suite)
XVII.

CORRINO ET TRISTAN. — M. BRIANT SE RÉVOLTE.

Il y avait, à coup sûr, quelque chose de noble et de délicat dans cette conduite, mais en l'analysant avec attention, on sent la nécessité de la flétrir. Certes, l'homme qui connaît la portée de ses coups, qui ne perd jamais de vue le but vers lequel il marche, qui porte partout avec lui le sentiment du mal qu'il veut faire, est un fâs pour le monde, un milieu duquel il s'agit ; mais, par cela même qu'il se sent coupable, il est aussi moins dangereux. Géné ou trahi par sa conscience, il se

laissera plus facilement pénétrer. Ses regards démentiront ses paroles, ses actes seront en contradiction avec les sentiments qu'il affichera ; les natures élevées le devineront et se détourneront de lui avec horreur. Mais l'homme qui marche les yeux fermés à une action coupable, qui trouve l'excuse de tous ses torts dans la pureté de ses intentions ; que son aveuglement fait libre de remords et d'inquiétudes, celui-là est vraiment fatal. La loyauté et la passion brillent à la fois dans son regard, les paroles généreuses sortent sans effort de sa bouche, parce que les sentiments les plus nobles sont dans son cœur ; il trompera aussi facilement qu'il se trompe, et, il deviendra criminel sans avoir perdu la sérénité de son front et le repos de sa conscience.
Si Mme Briant eût été moins ambitieuse, et par conséquent plus clairvoyante, au lieu de se féliciter du changement fâcheux survenu dans le caractère de sa fille, elle aurait dû chercher à s'assurer s'il devait avoir une heureuse issue pour son bonheur à venir. Sans doute, il n'était ni facile ni convenable de s'adresser pour cela à Tristan lui-même, mais on pouvait se confier à Alliette, qui aurait interrogé son frère, si elle n'eût pas déjà connu ses intentions. Malheureusement la vanité de Mme Briant était si grande qu'elle ne pouvait s'empêcher de s'attendrir à chaque instant à voir le jeune comte de Beauregard venir se jeter à ses pieds pour lui demander la main de sa fille. Quel plaisir alors de constater aux amis et aux ennemis à eux-ci surtout, ce qui s'était passé ! Quelle jouissance aussi de pouvoir se dire à soi-même : — Je n'aime pas la noblesse, mais un noble est venu me supplier de lui

donner ma fille pour en faire une comtesse. — Pris, une fois le mariage fait, ne serait-il pas facile de dominer Tristan jusqu'à l'amener à comprendre que sa sœur devait rester fille ; pour laisser toute la fortune au dernier descendant de sa famille ? Enfin le jeune comte avait d'incontestables qualités, et il rendrait certainement Corinne heureuse ; cette dernière considération n'était pas non plus à dédaigner.
Il y avait à peu près quinze jours que cette situation durait, sans qu'aucun événement fût venu la simplifier ou la compliquer ; lorsque les Briant reçurent la visite de M. Ragoneau. Corinne était partie pour aller passer la malinée au château, quelques instants auparavant, et, sur sa demande instante, sa mère l'avait accompagnée. Le docteur ne fut pas fâché de cette circonstance ; il devait bientôt être ravi, car M. Ragoneau lui demanda, presque immédiatement, la main de sa fille pour son fils Simon.
— Vous connaissez ma fortune, mon cher Briant — lui dit-il, après qu'il eut nettement exposé l'objet de sa visite — je ne vous en parlerai donc pas plus que je n'exigerai que vous me parliez de la vôtre ; mais ce que je veux vous dire, mon ami, c'est que mon fils est le plus loyal jeune homme que je connaisse.
— Je le sais, je le sais — répondit Briant — et je ne vous cache pas que je m'estimerai heureux de l'avoir pour gendre. Comptez donc sur mon consentement, si toutefois ma femme, comme je l'espère, est dans les mêmes idées que moi.
— Je n'ai parlé de rien encore à Simon pour ne point nous embarrasser mutuellement en l'affaire en regard à lui. Je tiens beaucoup à votre alliance, Briant ; mais

je n'en presque autant à votre sœur. — C'est fort sage — interrompit Briant avec une évidente satisfaction. — Cependant je ne prévois aucun obstacle sérieux à l'accomplissement de notre mutuel désir. Ma femme a bien quelques idées ou plutôt quelques espérances au sujet d'un autre mariage ; mais tout cela est si vague que je ne m'y arrête pas : vous savez que je suis un homme positif.
M. Ragoneau reprit un imperceptible sourire qui errait sur ses lèvres, et ayant dit au docteur qu'il remettait ses intérêts entre ses mains, il le quitta pour aller faire deux visites, l'une au presbytère et l'autre au château.
Quant M. Briant fut seul, il se mit à réfléchir à l'incident qui venait de se présenter, et, dans son sens droit, il le considéra comme heureux. Sans doute le comte de Beauregard était un parti brillant pour sa fille, mais d'abord Tristan n'avait point encore fait connaître ses intentions, puis il était bien jeune, son caractère laissait à désirer, et, enfin, il était en train de dégranger sa fortune. Ces considérations étaient graves, et en attendant de côté l'honneur de s'allier à une famille de gentilshommes, le mariage avec Simon Ragoneau était bien préférable. Il avait vingt-six ans, des habitudes sérieuses, une fortune claire, une éducation qui le mettrait à même d'occuper sa vie utilement, en un mot, on ne pouvait rien désirer de mieux. — Je ferai comprendre tout cela à ma femme — pensa Briant — et je suis convaincu qu'elle se rangera à mon opinion.
Cette conviction sourit encore à l'esprit du docteur, quand Mme Briant entra, elle paraissait radieuse.
— Tu ne ramènes pas Corinne — lui

dit-il. — Ma sœur n'en puis bien aise, car nous avons à parler d'affaires sérieuses. — Ah ! de quoi ? — demanda Mme Briant d'un air de bonne humeur qui répandait d'espérance le cœur de son mari. — On est venu me demander Corinne en mariage. — Cela m'est bien égal, ma fille est promise — interrompit Mme Briant. — En vérité mais tu n'as donc l'air d'aucun mystère de quelque chose ? c'est bien mal à toi, car j'aurais été certainement de ton avis. — Tu en es depuis longtemps, sans d'aucun doute ? — Pourquoi ne m'avoir pas dit qu'on s'était adressé directement à toi ? j'aurais tout à l'heure refusé d'une manière positive au lieu de dire que je te consulterais. — Eh bien ! tu diras que tu ne savais rien. — Mais ma considération de père de famille — dit Briant, blessé de son de sa femme. — Arrange cela comme tu voudras. — Enfin, voyons — reprit Briant avec impatience — à qui ma fille est-elle promise ? — Belle question ! au comte Tristan de Beauregard. — Il s'est donc décidé à parler ? Alors c'est tout à l'heure. — Mon cher, vous me faites de la peine — répartit Mme Briant — si vous croyez qu'un point où en sont les choses, une parole soit nécessaire. Les jeunes gens s'aiment, j'en ai la certitude ; le reste viendra de soi-même. — Le docteur bondit sur son siège, l'illusion de sa femme venait de lui montrer la vérité.